

1. Bienvenue, liste des présences

Présent.e.s : Nicolas Baudère, Stéphane Bessero, Mathieu Bessero-Belti, Sybille Carron, Alicia Carron, Pierre-André Chappot, Chantal Chappot, Michel Défago, Léonard Dorsaz, Bernard Dorsaz, Anne Friedli, Coralie Guex, Vincent Günther, Julie Günther, Catherine Koepfel, Isabelle Remy-Carron, Pierre-Alain Schönhardt, Christophe Thétaz, Benoît Wiblé.

Excusé.e.s : Anouk Dorsaz-Vielle, Adrien, Célia Polo, Christine Carron, Justin Carron, Brigitte Martinal-Bessero, Anne-Marie Thétaz, Marie-Thérèse Dorsaz, Marie-Claude Dorsaz, Marie-Claire Dorsaz, Géraldine, Oliver Schmidt

À **19h 05** le Président, Vincent Günther, accueille les participant.e.s, leur souhaite la bienvenue et ouvre la séance

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2026

L'ordre du jour proposé est soumis à l'assemblée. Aucun ajout ni modification n'étant demandé, il est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'AG 2025

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le PV de l'AG de 2025 n'était pas disponible sur le site du MISE. Le Président en fait un résumé.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 est soumis à approbation sous cette forme. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le président va s'assurer que le PV 2025 soit mis sur le site du MISE.

4. Mot du Président

Retour sur les activités 2025

Le comité du MISE s'est réuni à cinq reprises afin de gérer les affaires courantes. Il est composé de : Vincent Günther, président, Isabelle Remy-Carron secrétaire, Michel Défago caissier, Oliver Schmidt et Sybille Carron, membres. Anouk Dorsaz, Conseillère communale, a été régulièrement invitée lors de nos séances. 17.01.25 - 07.04.25 - 30.06.25 - 29.09.25 - 02.12.25

Nos activités :

Lien entre le comité et l'activité de nos membres du Conseil général.

Organisation et animation de notre stand à la Fête de la Châtaigne, sur le thème des pommes. Durant ce weekend nous avons pu recueillir une bonne centaine de signatures pour :

- Initiative cantonale « Maximum 10 pour cent du revenu pour les primes d'assurance-maladie »
- Initiative populaire fédérale « Pour l'adhésion de la Suisse au Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires »
- Initiative solaire

Organisation et tenue de l'AG d'aujourd'hui.

La séance de travail sur les lignes directrices du MISE pour cette législature a eu lieu chez Vincent le 16 septembre, organisée par Adrien.

Une analyse SWOT a été faite sur les 4 principaux axes du MISE.

- Intégration et équité sociale
- Le respect et la défense de l'environnement
- Une économie responsable et innovante
- Une culture diversifiée et accessible à toutes et tous

Un document reprenant nos idées nous sera transmis ultérieurement par Adrien.

Vincent remercie les membres du comité pour leur engagement :

« En ces temps incertains, où certains influents remettent en cause nombre de vérités et d'institution qui font le socle de nos sociétés il est primordial de s'investir à tous les niveaux pour défendre nos droits et notre démocratie.

Cela commence par nos actions personnelles journalières et par vos engagements auprès de la vie politique communale.

Je m'adresse là particulièrement à nos élu.e.s et je vous adresse mes plus vifs remerciements et encouragements pour votre travail au sein du conseil général de Fully.

2025 aura été une année difficile pour le MISE. Attaqué nommément suite au résultat du vote sur la vente du réseau électrique, vous avez dû prendre sur vous pour poursuivre votre engagement au sein des commissions, alors qu'une bonne part de responsabilité sur les choix adoptés à propos de ce sujet incombe à la mauvaise gestion du dossier par le conseil communal.

Nous reviendrons plus en détails sur tous ces éléments dans la suite de notre assemblée. »

5. Comptes : présentation, rapport des vérificateurs, approbation

Michel Défago, caissier présente les comptes de l'année écoulée. (annexes).

Mathieu Bessero-Balti relève le peu d'écritures, car ce n'est pas une année électorale.

Crédit :	2'800.- chf
Débit :	1'199,15 chf
Fortune au 31.12.2025 :	5'211.47 chf
Solde :	1'600.85 chf

Question : pourquoi il n'y a pas de cotisation des membres ?

Réponse : Au MISE, les seuls membres sont les élu.e.s du Conseil général et du Conseil communal. Ils, elles versent une participation sur leurs vacations : 100.- chf pour le Conseil général et 1'500.- chf pour le Conseil communal. Les autres entrées sont des dons de sympathisant.e.s. Les montants encaissés permettent de financer notamment la campagne électorale (budget entre 13'000.- et 15'000.- chf). Des participants proposent de mettre un BV avec la convocation à l'AG. Cela sera fait pour l'année prochaine.

Rapport des vérificateurs (Mathieu Bessero-Belti, Célia Polo)

Le rapport des vérificateurs des comptes, présenté par Mathieu Bessero-Belti, confirme la conformité des comptes et demandent à l'assemblée d'accepter ceux-ci.

Approbation des comptes

L'assemblée les approuve à l'unanimité et donne décharge au caissier et au comité. Les vérificateurs-trices ayant fonctionné pendant 2 ans, de nouveaux vérificateurs sont nommés, soit Messieurs Christophe Thétaz et Pierre-André Chappot. Ils sont vivement remerciés pour leur engagement.

6. Admissions et démissions

Aucune admission ou démissions n'ont été portées à la connaissance du comité.

7. Rapport de notre Conseillère communale Anouk Dorsaz-Vielle

Anouk ne pouvant être présente, elle a transmis un PowerPoint faisant le point sur cette année de législature et sur ses orientations futures.

Elle salue chaleureusement les participant et regrette son absence à cette AG.

Énergie : Fully reste un **GRD** (gestionnaire de réseaux de distribution) et continuera de fonctionner encore un an avec les partenaires historiques, GENEDIS pour l'énergie et SYNERGIE pour le télé-réseau

L'achat d'énergie a été encadré par INERA dont les SI de Fully font partie.

Fully a engagé une nouvelle société pour l'accompagner dans la réflexion sur la suite à donner après le refus de la vente des SET par le CG. ECG (**THE ENREGY CONSULTING GROUP**), dont l'équipe projet est composée des experts : David Orzan, transaction et organisation de sociétés électriques et Benjamin Couillaud, transaction et règlementation du secteur de l'électricité. Le but de cette mission :

Phase 1 :

- Synthétiser les enjeux, les modèles d'affaires et structures organisationnelles possibles et les enseignements des échecs des démarches de 2025

Phase 2. :

- Présentation à l'exécutif et au législatif et travail prévu en amont également (cf Bashkim AJETI, Président de la commission SI)

MySTEPS SA : Les exigences légales devenant plus importantes, Martigny a proposé la création d'une SA regroupant 8 communes. Cette SA permettra

d'assurer le financement du projet. Elle assure une gouvernance commune et équitable. Seul le réseau principal et ses ouvrages spéciaux sont concernés. Les réseaux communaux n'en feront pas partie.

Projet du dicastère cohésion sociale : Infrastructures scolaires- petite enfance, nurserie- sport

Infrastructures :

- Rendu de l'analyse globale pour fin février avec présentation de plusieurs variantes.

Politique des seniors :

- Analyse de l'existant par une enquête auprès des seniors
- 3 thématiques à approfondir par 3 ateliers participatifs en avril avec les seniors.
- Projet subventionné par le canton (générations 60+) d'un montant de 16'000.- CHF.

Projet contre le harcèlement :

- Signature de la charte entre Promotion VS et la commune de Fully pour transmission de la boîte à outil du projet pilote cantonale.
- Début prévu dans les écoles et sociétés de Fully rentrée scolaire 26/27

Santé mentale de votre conseillère

- Très bon appui de mon chef de service, Steve Bessard
- Bon soutien de la part de Christian Carron et Bashkim Ajeti, membres de sa commission
- Très bonne collaboration et proactivité de la commission du législatif Cohésion Sociale
- Majorité du conseil communal obtenue dans des dossiers importants : p. ex. l'éducatrice de rue Céline Dorsaz engagée à 60%
- Transformation UAPE Saxé terminée, retour dans la nouvelle UAPE à la reprise scolaire de 2026

8. Rapport de notre Cheffe de groupe au Conseil général, Isabelle Remy-Carron

La cheffe de groupe présente un premier bilan de la législature. Elle relève le dynamisme et l'engagement des membres du groupe, elle les encourage à poursuivre leur investissement et à garder leur esprit critique. Une période d'adaptation a été nécessaire en raison du nombre important de nouveaux membres au Conseil général.

Plénium de septembre – Vente des SET de Fully à Genedis

Un premier temps fort concerne le dossier de la vente des SET de Fully à Genedis. Le Conseil général n'a pas été associé au groupe de travail mené par le Conseil communal et plusieurs questions sont restées sans réponse. Ces éléments ont conduit notamment le CG à refuser la vente.

La cheffe de groupe souligne le caractère problématique du comportement du Conseil communal après le préavis défavorable de la commission ad hoc, notamment l'organisation tardive d'une séance d'information sans concertation adéquate. Le groupe a travaillé ce dossier de manière approfondie et responsable. Elle a demandé un vote à bulletin secret, vu l'ambiance tendue au sein du CG. Majoritairement opposé à la vente, le groupe précise que ce refus n'était pas idéologique, mais lié au manque d'informations.

Malgré la demande d'un mandat clair pour permettre à la commission de poursuivre son travail, celui-ci n'a toujours pas été formellement transmis. La situation actuelle suscite des tensions importantes et un climat préoccupant au sein du Conseil général.

Plénium de décembre – Budget 2026

Le second temps fort concerne l'examen du budget 2026. La baisse proposée du coefficient d'impôt a été critiquée par le MISE, car elle bénéficie principalement aux hauts revenus, entraîne une diminution des recettes fiscales et génère un déficit compensé par les réserves.

Le groupe s'est majoritairement abstenu lors du vote sur la baisse du coefficient, refusant d'endosser la responsabilité des conséquences futures. Sur treize amendements déposés, deux amendements ont été considérés comme recevables (énergie et vignoble). L'amendement sur l'énergie a été accepté grâce au soutien inattendu du PLR.

La cheffe de groupe relève des tensions lors de ce plénium, notamment des propos jugés inappropriés à l'encontre du groupe MISE, qui feront l'objet d'un suivi ultérieur.

En conclusion, Isabelle invite les participants et participantes à assister au prochain plénium le 24 mars, celui-ci étant ouvert au public et remercie les membres pour leur engagement.

Elle passe la parole aux membres pour un retour sur leur activité dans les différentes commissions.

Cogest (commission de gestion) **Julie Günther, vice-présidente et Léonard Dorsaz** : en plus de l'analyse des comptes et du budget, a notamment donné son préavis sur MySTEP SA. Elle déplore les délais trop courts pour l'étude de dossier complexes.

Les deux représentants du MISE n'ont pas accepté le budget à la COGEST. A la place de faire un cadeau aux hauts revenus (baisse du coefficient d'impôt d'un point pour un manque à gagner de 900'000.-), le MISE soutient plus d'aides ciblées vers les faibles revenus. En cohérence avec cet objectif, le MISE a déposé une série d'amendements à hauteur de 900'000.-. Contrairement à la procédure, la commission n'a pas été consulté sur les amendements déposés par le MISE par décision du Président de la Cogest.

DETACS (développement économique, tourisme, agriculture, culture et sport) **Alicia Carron et Benoît Wiblé** : Contrairement à ce que le nom peut laisser croire, très peu d'activité de la commission. En cause, le manque de collaboration de Géraldine Granges Guenot. Christian Carron les a mandatés pour analyser le

rapport sur le développement économique de Fully et lui faire 5 propositions. Alicia est très frustrée par le manque de dynamisme au sein de la commission et regrette l'absence de coopération des conseillers communaux avec celle-ci.

EE (énergie et édilité) Nicolas Baudère : la commission a étudié le « règlement pour l'Etat-Major de conduite (EMC) sur la gestion des situations particulières et extraordinaires » en début 2025, et depuis, plus rien. La difficulté de ce dicastère vient qu'il ne relève d'aucun.e conseiller.ère.

EU (environnement et urbanisme) Adrien Pinho, président et Alicia Carron : commission qui fonctionne très bien, très active. Elle a déposé de nombreuses interventions durant cette année. Alicia a un peu de peine à en comprendre la finalité. Il est difficile de voir le suivi des propositions.

Cohésion sociale Sybille Carron, présidente et Coralie Courthion : Commission qui fonctionne bien. Active. A travaillé sur le dossier de la nurserie et sur le projet des seniors. Très bonne collaboration avec la conseillère concernée, **Anouk Dorsaz-Vielle**, qui les intègre aux différents projets et les sollicite.

Commission ad hoc (vente des SET de Fully) Léonard Dorsaz, président et Alicia Carron :

Léonard précise : une commission ad hoc est mandatée par le Bureau et lui rend un rapport sur un sujet précis. Elle est dissoute dès qu'elle a rempli sa mission. Les membres ont étudié les dossiers remis par la Municipalité et ont travaillé dans l'urgence pendant l'été pour rendre leur rapport dans les délais impartis fixés par la Commune. Ils se sont réunis à 9 reprises. Le rapport, refusant la vente à Genedis pour 19,6 millions, a été accepté par une large majorité des membres de la commission. Les contacts ont été tendus avec la Municipalité : manque de confiance, difficulté d'accéder aux documents alors que la commission peut accéder à tous les documents sauf les PV du Conseil communal. Chaque point a été analysé jusque dans les détails et souvent les apparences étaient trompeuses (comme par ex. Il n'y pas création mais déplacement d'emplois, les retombées financières d'un déménagement d'une entreprise telle que Genedis sur Fully sont très faibles...). La commission regrette que les paramètres qui concernent les liens avec les autres communes du Coude du Rhône, la souveraineté énergétique, l'identité locale, le pouvoir de décider de sa propre politique des SI, et l'état solide des finances n'ont pas été pris en compte. Le Conseil général a répondu non à la question du Conseil Communal, qui comporte 3 éléments indissociables. Il n'a pas pris de décision concernant le modèle futur des SET. Et c'est là, qu'il faudrait commencer en sachant que la commission reconnaît que Fully n'a plus les capacités et les compétences pour gérer toute seule les SET. Actuellement un contrat de location d'une année a été signé avec Genedis pour les SE et Synergy pour le télé-réseau. Décider du modèle futur des SET (SA, Intégration, vente, location) est la priorité. Le Conseil général a transmis au Conseil communal le souhait d'être impliqué dès le début des réflexions, pour éviter le décalage délétère de la première procédure. Pourquoi 13 personnes de la commission ad hoc seraient moins aptes que 7 conseillers communaux, dont 3 nouveaux ?

Vincent remercie les membres pour leur engagement et les encourage à poursuivre leur travail dans leurs commissions. Il relève que le tempo en politique est différent, qu'il faut parfois beaucoup de temps pour faire aboutir des projets, mais qu'il est important de semer des graines.

9. Divers

La **vente des SET** a suscité beaucoup de questions et de remarques des participant.e.s.

Apparemment, la Commune entretient une désinformation. Il est proposé d'écrire un article dans le journal, ou d'inciter un journaliste à le faire.

Le comité y avait réfléchi, mais n'a pas donné suite à cette idée, d'une part au vu de la difficulté de faire une information neutre et complète ainsi que pour éviter de relancer la polémique sur le sujet. Les élus du MISE cherchent l'apaisement. Plusieurs de nos élu.e.s sont l'objet d'attaque en raison de leur appartenance au MISE : Coralie, attaques verbales sur son lieu de travail à de trop nombreuses reprises, Léonard accusé d'avoir comploté contre la Présidente de Fully avec Manu. Plusieurs personnes ont interpellé des membres du MISE pour leur dire qu'il est important de garder les SET en mains publiques, pas privées.

Les **difficultés rencontrées entre les membres du CG et du CC** se retrouvent également dans d'autres communes.

Vincent relève que le CG n'est pas contre le CC, mais que celui-ci ne respecte pas le CG, avec comme conséquence cette crise que nous vivons.

Commission R3 : correction du Rhône (Léonard Dorsaz, député et membre de la commission R3)

- La Présidente de la commune, ainsi que les députés au grand Conseil de Fully, tous partis confondus, font partie de cette commission. Léonard relève quelques points :
- Les travaux pour diminuer la zone rouge à Fully (restriction de constructions), ne sont pas prévus pour avant 2060.
- Cependant des travaux de colmatages des fuites apparues lors de la dernière crue seront réalisés en 2026-2027.
- 6'900 personnes habitent la « zone rouge ». Un plan d'évacuation mis à jour par Jonathan Cicero, nouveau responsable de la sécurité sera présenté prochainement à la commission.
- Les députés vont demander de sécuriser les berges du Rhône jusqu'au Maretson (sortie de l'autoroute).
- Léonard/ les députés de Fully sont inquiets de la gestion du dossier par Franz Ruppen. Sa vision des mesures de correction du Rhône pourrait entraîner une perte du financement de la Confédération.

Stéphane Bessero nous informe qu'une association des habitants de la plaine du Rhône a été constituée. Elle sollicite de l'état une planification plus rapide des travaux de sécurisation.

- Des infos sur l'association seront transmis aux membres du MISE.

Isabelle, **cheffe de groupe**, est remerciée pour le travail qu'elle a effectué tout au long de cette année.

Sortie d'été samedi 6 juin : visite du centre de sismologie à Sion, infos suivront en temps voulu.

Nous sommes toujours à la recherche personnes intéressées à **s'engager** pour le MISE .

Benoît invite chaleureusement les participant.e.s à la fête de la St-Ours le week-end prochain.

Il cherche de l'aide pour l'expo de légos, (pour le repas).

10. Apéro et échanges conviviaux

À 21 h 25 le Président remercie les participants et clôt l'Assemblée générale, s'ensuit une agape afin de poursuivre les discussions.



MOUVEMENT DES
INDEPENDANTS
SOCIALISTES
ECOLOGISTES

Rapport du caissier sur les comptes du 1.1.2025 au 31.12.2025

Chers sympathisants du MISE,

Lors de réunion de comité du 7 avril 2025, j'ai accepté de reprendre le poste de caissier que Stéphane Bessero assumait jusque-là.

Je tiens tout d'abord à le remercier pour la passation de la fonction qui s'est faite dans les meilleures conditions. En effet, Stéphane m'a transmis tous les documents et la comptabilité tenue de manière rigoureuse et claire, et m'a guidé dans ma prise de fonction.

J'en viens donc à la présentation des comptes 2025 :

Nous n'avons pas d'échéances électorales en cette année 2025, et les mouvements dans la comptabilité n'ont pas été très importants.

Au 31.12, 2024, nous avons en caisse une fortune de : **Fr 3'610.62**

Au crédit en 2025 : 2500.- de vacations des élus et **300.-** de dons.

Au débit : - des frais divers pour Fr 387.- (dont 300.- pour une pub dans le journal de Fully en décembre 2024, comptabilisé en janvier 2025)

- Frais bancaires de Fr 84.-
- Des frais administratifs de Fr 463.15 (AG janvier 2025 et site internet)
- Manifestations : Fr 265.- (fête de la Châtaigne 2025)

En résumé La fortune du MISE présente un solde en banque au **31.12.2025** de CHF **5'211.47**, Soit une augmentation de **Fr 1'600.85** pour 2025.

Je conclurai en invitant ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous transmettre votre adresse mail pour les communications, entre autre pour la convocation à l'AG : en effet l'envoi par poste nous coûte une bonne centaine de francs pour les timbres et les enveloppes ; il y aurait donc une économie non négligeable à faire sur ce poste.

Je vous remercie de votre attention, et reste à disposition pour des questions et éclaircissements éventuels.

Fully, le 29 janvier 2026

Michel Défago, Caissier



MOUVEMENT DES
INDEPENDANTS
SOCIALISTES
ECOLOGISTES

P.a. V. Günther, président
Ch. De Mazembroz – 1926 Fully

Contrôle des comptes du Mouvement

Rapport des réviseurs

Les comptes du MISE, Mouvement des Indépendants, des Socialistes et des Ecologistes de Fully ont été contrôlés pour l'année 2025.

Le Mouvement possède uniquement un compte bancaire à la Raiffeisen de Martigny et Région. Nous avons constaté que les extraits bancaires étaient exacts et qu'aucune pièce ne manquait.

Nous avons également reçu toutes les explications et détails demandés.

La fortune du MISE présente un solde en banque au 31.12.2025 de CHF **5'211.47**

Les comptes sont bien tenus et correspondent à la réalité.

Les réviseurs recommandent à l'assemblée de les approuver et de décharger le trésorier, Michel Défago

Fully, le 29 janvier 2026

Les réviseurs :

Célia Polo

Mathieu Bessero-Belti